



PROCES VERBAL – REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Le VENDREDI 27 JUIN 2014, 19 heures 00

Membres présents :

Monsieur BOINOT Jérôme
Monsieur DANIAULT Ludovic
Monsieur GILBERT Romain
Monsieur BOUDET Ludovic
Monsieur PETIT Bastien
Monsieur BALOGE Franck
Monsieur BAUDOUIIN Fabien
Monsieur BRANGER Alexis
Monsieur BRIAUD Baptiste
Monsieur BRIAUD Fabrice
Monsieur COTTANCEAU Mickaël
Monsieur KRETTLY Jean-Claude
Monsieur MALLEREAU François
Monsieur MARACHE Frédéric
Monsieur MARCO Pierre

Président
Vice-Président
Trésorier
Trésorier adjoint
Secrétaire
Secrétaire adjoint

Membre(s) absent(s) :

Monsieur PAPOT Mickaël
Monsieur ALBERT Geoffroy
Monsieur RINGEVAL Fabien

Secrétaire adjoint

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

1. Point sur les dossiers administratifs
2. Organisation de la 30ème édition des Chemins du Roy, le 6 Juillet 2014
3. Questions diverses



1) Point sur les dossiers administratifs

a. Licences

L'ensemble des licences a été distribué par Franck BALOGE et Mickaël PAPOT, seules les licences « foot loisir » restent à distribuer.

Monsieur le Trésorier a présenté le budget prévisionnel suivant :

Catégories	Nb.	Prix d'achat en €	Coût (-) en €	Prix de Vente en €	Recette (+) en €
LIBRE	45	26,70	1201,50	75,00	3375,00
U19-U18	3	24,50	73,50	24,50	73,50
U17-U16	5	22,50	112,50	22,50	112,50
U15-U14	8	20,50	164,00	20,50	164,00
U13-U12	10	16,50	165,00	16,50	165,00
ANIM 1	7	8,90	62,30	8,90	62,30
ANIM 2	17	13,40	227,80	13,40	227,80
ANIM 3	12	11,40	136,80	11,40	136,80
ANIM 4	7	10,90	76,30	10,90	76,30
ANIM F	1	11,40	11,40	11,40	11,40
FOOT LOISIR	13	26,70	347,10	35,00	455,00
DIRIGEANT	13	26,40	343,20	0	0
DIRIGEANTE	2	26,40	52,80	0	0
EDUCATEUR	3	26,40	79,20	0	0
TOTAL			3053,40		4859,60
PREVISIONNEL *					+ 1806,20 €

**Le budget prévisionnel ne prend pas en compte les mutations de joueurs.*

Les licences « jeunes » seront réglées par le GJ Vallées 2 Sèvres d'ici au Mardi 15 Juillet.

Afin de réaliser le paiement en 2 fois, les 31 Juillet et 30 Septembre, un courrier accompagné des chèques sera transmis à la ligue du Centre-Ouest d'ici au 15 Juillet.



Association - LOI DU 1^{er} JUILLET 1901

b. Gestion des comptes

Pierre MARCO a pris rendez-vous avec le Crédit Agricole le Mardi 3 Juillet 17 heures afin de présenter le nouveau Conseil d'Administration, de transférer les Droits de gestion à Monsieur le Président et Monsieur le Trésorier et de faire un point sur la situation financière du club.

c. Relations institutionnels

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 6 Juin 2014 accompagné d'un courrier présentant le nouveau Conseil d'Administration a été transmis aux Mairies de Romans et de Sainte-Néomaye ainsi qu'au Service « Association » de la Préfecture.

2) Organisation de la 30ème édition des Chemins du Roy, le 6 Juillet 2014

a. Vide Grenier

À l'heure actuelle 8 exposants se sont déjà inscrits pour une longueur de 36 mètres.

Pour sécuriser l'organisation du vide grenier, des arrêtés municipaux ont été pris afin d'interdire à la circulation le haut de la place de Sainte-Néomaye et de limiter la vitesse sur la Route Départementale 182.

Deux parkings seront mis en place pour faciliter le stationnement : le premier se situera sur le terrain stabilisé et le parking du stade, le deuxième sera dans le champs situé derrière la micro-crèche.

b. Restauration

Le stand de restauration sera situé en haut de la place autour de la fontaine, il sera monté par les employés de la commune de Sainte-Néomaye. le tivoli, prêté par Fabien BAUDOUIIN, et les tables seront montés le Samedi 5 Juillet à 13h30.

Il a été demandé au club de préparer un plateau repas pour les bénévoles du Spiridon et pour les personnes voulant se restaurer pour un prix unitaire de l'ordre de 6€, après discussion sa composition sera la suivante : taboulé, saucisses/merguez et frites, fromage, salade de fruits.

Des sandwiches saucisses/merguez et des barquettes de frites seront également proposés à la vente au prix unitaire de 2€.



Association - LOI DU 1^{er} JUILLET 1901

Le conseil d'administration a autorisé Monsieur le Président et Fabrice BRIAUD à faire l'ensemble des achats auprès de la CARCED et de la cave Fallourd & Fils.

Concernant les bénévoles, une feuille de présence a été mise à disposition pour que les dirigeants et les licenciés communiquent leurs disponibilités. L'objectif est d'avoir un nombre suffisant de bénévoles sur la journée et qu'un roulement puisse être organisé.

Monsieur le Président rappelle qu'une manifestation de ce type nécessite d'être présent de 6 heures 00 du matin pour les premiers arrivants jusqu'à 20 heures 00 pour le démontage et le rangement. Il remercie dès à présent l'ensemble des personnes qui se porteront volontaires.

3) Questions diverses

a. Prêt de la friteuse

Le Conseil d'Administration a autorisé Monsieur le Président à gérer le prêt de la friteuse auprès des autres associations communales.

b. Achats

Monsieur le Président a fait réaliser des devis auprès de DECATHLON pour l'achat des paires de chaussette (50) et des ballons de match (6) pour les équipes première et réserve :

- ⑩ Qualité inférieure :
 - ⑩ Paire de Chaussette = 5,95€
 - ⑩ Ballon de match = 30€

- ⑩ Qualité supérieure :
 - ⑩ Paire de Chaussette = 7,95€
 - ⑩ Ballon de match = 30€

Les prix sont supérieurs aux prix pratiqués par Intersport l'an passé, le Conseil d'Administration décide donc de poursuivre les recherches et négociations.



Association - LOI DU 1^{er} JUILLET 1901

c. Préparation des 50 ans du Club (2016)

Lors du premier match de coupe des invitations seront transmises à Messieurs les Maires de Romans et de Sainte-Néomaye, aux Dirigeants ainsi qu'aux Supporters du Club pour un verre de l'amitié. Le Conseil d'Administration profitera de l'occasion pour entamer les discussions autour de l'organisation des 50 ans du Club.

Aucune autre question n'étant soulevée, la réunion est levée à 21 heures 00.

Monsieur BOINOT Jérôme
Président.

Monsieur PETIT Bastien
Secrétaire.